

Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire

Assemblée mondiale de citoyens

Lille – 2 au 10 décembre 2001

Groupe socio-professionnel

ARTISTES et EDITEURS

Après un rappel du déroulement global de la semaine, nous nous sommes redit les objectifs de la journée :

-

Se connaître par une présentation rapide des uns et des autres autour de question telle que : “ Qu’est-ce qui me motive ? ”

-

Partager ce que nous attendons de cette rencontre.

L’échange se fera à partir de la question : De notre point de vue d’éditeur et d’artiste qu’est-ce qui devrait changer dans les années qui viennent et comment ?

Ainsi la première partie a été consacrée à une présentation de nos différents noms et de l’origine de ceux-ci. Nous apprenons par exemple que dans certains pays le nom reprend celui du grand-père, pour un autre, le nom signifie “ transition “ en hommage au combat politique d’un membre de la famille, et dans un autre pays, on ne dit pas “ je m’appelle ”, mais “ on t’appelle ”.

Ensuite le travail est toujours axée autour d’une meilleure connaissance des uns et des autres. Nous échangeons autour de quatre questions :

-

Qui sommes-nous ?

-

Que pensons-nous apporter à l’assemblée ?

-

Qu’attendons-nous de l’assemblée ?

-

Quelles sont nos interrogations sur l’assemblée ?

La richesse des participants à l’assemblée mondiale s’est aussi reflétée dans notre groupe. Et ceci d’autant plus que plusieurs d’entre nous avons apporté quelques œuvres pour nous présenter. Les apports des uns et des autres sont donc des apports créateurs. Ils reflètent une longue expérience et une méthodologie éprouvée. Cette richesse se retrouve aussi dans chacune de nos existences que nous apportons, chaque personne étant unique. Et enfin, nos échanges permettent d’approfondir nos conceptions du rôle de l’éditeur ou de l’artiste dans le monde de demain.

Les différentes attentes des participants sont un échange d’expériences concrètes, l’expression d’une certaine créativité, et l’établissement de liens humains, car nous sommes bien conscients qu’ils sont plus importants que les liens matériels.

La question qui nous est posée est : de notre point de vue d’éditeur et d’artiste, qu’est-ce qui nous semble le plus urgent de changer.

Nous aurons d’abord un temps d’échanges informels, puis un exercice à partir de petits papiers et à nouveau un échange informel.

Etienne nous rejoint, il travaille à la bibliothèque interculturelle. Il ressent qu’il faut arrêter le mouvement d’hypercentralisation des médias. Il se demande comment il est possible de renforcer l’édition indépendante.

Tony (Australie) : préconise l’interaction progressive entre les cultures, il affirme qu’il est important de promouvoir ces différentes expériences.

Thomas : il est d'accord et souligne le danger de l'écrasement des maisons d'éditions et que les médias ne sont pas la voix des gens.

Christine : intervient en tant que représentant d'une édition associative, en disant que là il y a garantie de l'indépendance, mais la contrepartie est l'impossibilité de bénéficier des réseaux de distributions commerciaux. Elle se demande comment développer des co-éditions pour pallier à cette impossibilité.

Maryline : Sent qu'il y a un besoin de changement de mentalité. Il faut pousser les artistes à investir leur propre espace local. Il faudrait créer un marché de la consommation d'œuvre d'art de manière à susciter une remise en cause de leur mode de fonctionnement et de manière à stimuler la créativité. En tant qu'organisme pour le développement par l'action artistique, elle travaille au développement des relations entre les acteurs de la ville et les habitants.

Une des questions majeures pour les artistes, est la question de l'identité culturelle. On ne peut pas se contenter d'incriminer la globalisation, il s'agit aussi de la modernisation. Quand un artiste pense développement, il ne pense pas seulement développement local, mais aussi développement culturel.

Face à la globalisation, Hamilton pense nécessaire de stimuler et de développer toutes les formes de développement local. Nous avons le rôle très important de valoriser les modes de vie existants. Il faut changer tout en maintenant l'essence. En dehors de ce rôle de changement de la vie culturelle, il est important de remettre en évidence le potentiel poétique de la société. Donner vie à cette poésie de la société, mettre l'accent sur la beauté, le mystère, les échanges culturels et interculturels.

Thomas : il y a un autre défi majeur, c'est l'invasion de la télé. La liberté, l'égalité et la fraternité ne veut plus rien dire à cause de la télévision (qui diffuse de la violence).

Tony : dénonce deux types de romantisme :

-

celui de la culture authentique et belle, l'histoire est faite de mélanges de culture

-

celui du tout écrit, la culture passe aussi par le cinéma et la guitare électrique.

Il est important de remettre la vie au centre des choses. La vie est l'essentiel de l'esthétique. Je viens d'une culture où l'on plantait un arbre quand un enfant naissait.

Quand on tue les animaux, on tue aussi les hommes. L'art, c'est aussi un objet artificiel, c'est un homme qui donne la vie à l'art.

Un de nos amis chinois : On vit dans une société commerciale. On devrait remettre en cause le rôle des artistes. Il y a une transformation du rôle des artistes. Ils n'ont plus un rôle de critique du monde moderne. Certains ouvrages sont remplis de violence.

Pierre : Le constat est qu'il y a un déséquilibre dans la circulation de la culture, il existe un dysfonctionnement dans les échanges dès lors que ce sont surtout les biens et les marchandises qui circulent.

La culture ou les cultures ne participent pas à un dialogue équilibré entre les différentes..

Le donné et le recevoir : celui qui reçoit et qui ne peut pas donner est humilié. Il y a une consommation passive d'un modèle imposé. Son souhait est de créer des liens entre les différentes cultures.

Le journaliste arabe. Il souligne le problème essentiel de la censure. Celle-ci a plusieurs sources :

-

le gouvernement,

-

la censure de la rue : les islamistes au nom de leur religion.

-

la censure

Il est très important qu'il puisse y avoir une prise en main militante du problème de la censure dans le monde, et notre assemblée peut aider à cela.

Autre exercice, les petits papiers.

A partir de cet instrument, les suggestions vont être fusionnées à celles de l'ensemble de l'Assemblée mondiale.

Les thèmes qui vont se retrouver par exemple sont :

-

la participation des citoyens,

-

la censure,

-

l'environnement.

Enfin, il y a une présentation du processus ces cahiers de propositions, et des deux cahiers de propositions : celui des artistes et celui des éditeurs.
Pedro présente celui des artistes.

Il y a des éléments clefs :

1)

Le ré-enchantement du monde grâce à l'art.

Max Weber a parlé de désenchantement du monde à travers la technique. La question du ré-enchantement du monde n'est pas la question d'un retour en arrière mais c'est comment l'homme, sans utiliser les nouveaux moyens de communication, peut ré-enchanter le monde.

La difficulté est qu'il y a beaucoup de questions philosophiques autour de ce sujet et que c'est difficile de le restituer en peu de mots.

2)

L'identité culturelle, notamment quand cette identité est en crise (et lors de l'élaboration des cahiers, il n'y avait pas encore de clonage humain).

3)

Cela rejoint la question de la signification de l'homme.

4)

Les propositions sont :

-

la connexion entre l'art et la société

-

stimuler

Discussion sur la Charte des Responsabilités humaines

Michel Sauquet

Rappel historique du processus de la Charte

(...) La proposition de Charte telle qu'elle existe aujourd'hui est un produit issu d'un long travail interculturel. Plus on discute et travaille sur un texte, de façon interculturelle, plus on « restreint » ce texte. C'est pour cela que ce que vous avez sous les yeux est plus une carcasse, qui doit être enrichie et complétée par vous. C'est un squelette sur lequel il faut mettre de la chair.

Hamilton Faria

J'ai participé à la rédaction interculturelle de la Charte. L'idée de base était de faire un texte collectif, le plus interculturellement possible.

Questions : qui va mettre en œuvre le texte ? Comment va-t-on l'appliquer ? Décision de discuter la Charte par groupe de langue.

Groupe Kazakh

Remarques générales : la thématique du respect d'autrui n'est pas assez évoquée ; notion très importante dans notre culture kazakh.

Principe 1 :

La justice est une notion abstraite dans notre langue alors que dans la langue française, a le sens d'institution, et autre sens : la justice contraire de l'injustice. Selon nous, il manque la notion de respect réciproque.

Principe 2 :

Dans notre culture, le mot « lutter » a été évoqué dans la période soviétique, très fortement et très souvent. Le mot respect est là encore plus approprié.

Principe 5 :

Il s'agit d'une question : qui doit réguler les mécanismes de marché ? (régulations évoquées dans le texte).

Sur les autres principes, nous sommes d'accord.

Groupe anglophone

Concentration sur les principes ; une des premières choses que l'on a remarqué est la question des langages, en particulier l'appropriation du langage. Le langage est relatif.

Ce n'est pas uniquement une question de traduction, ce qu'il faut faire c'est aller chercher au plus profond des contextes sociaux. L'idée très intéressante qui est née dans ce groupe est de créer un lexique, un glossaire, pour certains mots-clés. Ce n'est pas seulement un exercice interculturel, mais on pourrait les resituer dans un contexte historique, revenir aux origines historiques de mots tels que « justice », « paix », etc... dans différentes cultures.

C'est aussi une idée de s'éloigner de tous les mots « légaux », « mondialisés », utilisés dans le monde entier par les juristes. Cela pourrait créer une vraie profondeur.

A un niveau pratique, cela pourrait être un projet très intéressant de créer des liens entre des éditeurs de toutes les origines, de tous les pays pour ce travail autour des keywords.

Préambule

On pense qu'il faut ajouter trois autres principes à ceux existants dans le Préambule ; deux viennent de concepts africains.

1/ c'est le concept d' «UMBUNTU», évoqué à la cession d'ouverture par Regelia Bonn. Principe : une personne ne devient un être humain qu'à travers les autres.

2/ concept de «tout enfant est mon enfant»

3/ concept aborigène : «la terre est ma mère» ; on est tous né de cette terre et on est tous de la même famille, les hommes font partie de la Nature.

Il est possible que ces trois concepts soient intégrés au Préambule.

Principe 2 :

«...liberté et dignité et le potentiel humain (...) d'autrui et le potentiel humain ».

Principe 3 :

«...de transparence, de prudence et de précaution»

Principe 4 :

Nous n'avons pas aimé le mot satisfaction, parce qu'il est trop lié au mot consommation. On n'est pas d'accord avec cela « besoins humains... ». Pour un mot précis comme « satisfaction », le glossaire pourrait expliquer exactement le sens donné au terme.

Principe 5 :

Remplacement du mot « préoccupation » par le mot « politique » ou « mesure » ; encore une fois, nécessité d'avoir un glossaire pour renvoyer aux notions historiques des mots. Ils proposent une politique de partage équitable.

« ...être régulés par des gens représentatifs de la majorité et qui doivent rendre des comptes à cette majorité ».

Principe 6 :

Le mot développement est rejeté ; remplacement par « avancée », deux fois : « l'avancée matérielle...au service des avancées humaines ».

Principe 7 :

Le mot préserver est jugé trop statique ; il faut dynamiser le sens ; faire se rencontrer et se croiser les cultures. Il faut favoriser l'échange et la rencontre des cultures. Idée de butiner dans les cultures. Stimuler par exemple.

Nous aimons tout particulièrement l'idée du glossaire de mots-clés. Il faudrait que chaque culture, à partir d'un même mot utilisé dans la Charte en donne sa définition. Il faudrait que le procédé utilisé par exemple dans les collections de Mots clés de la Bibliothèque interculturelle le soit dans le texte. Il y a par exemple, aux Etats-Unis, une utilisation consumériste du mot Justice, spécialement depuis les événements du 11 septembre, une utilisation qui vide le terme de son sens.

Nous voudrions aussi rajouter un principe 8, qui dirait que chaque personne est un créateur.

Groupe francophone

Remarque générale : la notion de dignité humaine n'est pas assez présente dans le texte.

Méthodologie du groupe : relire chacune des parties et voir si nous y trouvons notre sensibilité.

Proposition de modifications qui nous semblent essentielles.

Préambule

Paragraphe 1 du Préambule : suppression « les uns des autres » ; remplacer « acquis » par « possédés » ; suppression « naturel ».

Paragraphe 2 du Préambule : « ...qu'a acquise une certaine partie de l'humanité ».

Paragraphe 3 : « la croissance des disparités économiques à l'intérieur des nations et entre elles, la concentration du pouvoir économique, politique et culturel dans un nombre de plus en plus restreint de mains, ou encore la surexploitation des ressources naturelles constituent des menaces sur la diversité des cultures et sur la dignité humaine, crée des troubles et des conflits dans le monde entier... »

Paragraphe 6 : «...ce contexte, c'est à chaque être humain de prendre ses responsabilités... » : remplacement de « chacun d'entre nous ».

Partie intitulée « Nature des responsabilités : ce paragraphe traite plus, à notre sens, de l'exercice des responsabilités ; de même, ce qui est intitulé plus loin « exercice des responsabilités » devient « nature des responsabilités ».

Remise en cause totale de la notion de proportionnalité des responsabilités, et de dépendance entre la capacité d'exercer des responsabilités et la richesse, l'accès à l'information, etc. La responsabilité ne doit pas dépendre de la richesse. Donc, remplacement du paragraphe 2 de cette partie par :

« Tous les êtres humains doivent prétendre à leurs droits humains et doivent pouvoir exercer leurs responsabilités. Toute personne qui exerce une responsabilité collective a l'obligation de répondre de ses actes ».

Paragraphe 3 de cette partie : « ...les dommages passés, y compris la dette des pays du Sud, causés au nom d'une collectivité donnée doivent être assumés moralement par cette collectivité (suppression de « concernée »).

Paragraphe 4 : « Dans la mesure où l'être humain ne connaît que partiellement... ».

Remplacement du 3^{ème} paragraphe de la partie « Exercice des responsabilités » par : « Tout développement humain est une recherche d'équilibre entre toutes ces valeurs et la croissance économique doit lui être subordonnée ».

Le 4^{ème} paragraphe de cette partie est mis entre parenthèses : à reformuler éventuellement (pas forcément indispensable).

Principe 1 :

« La recherche de la paix doit comprendre l'établissement de la justice et le respect de la dignité humaine ».

Principe 2 :

Gênés par la relation de cause à effet ; « On ne peut protéger sa propre liberté et dignité qu'en luttant pour la liberté et la dignité d'autrui ».

Principe 4 :

Derrière la notion de « satisfaction » des besoins humains, il y a une préoccupation économique.

L'environnement naturel est aussi un besoin humain : il n'y a pas de mise en opposition, de distinction.

Fusion entre le principe 5 et le principe 6 :

La recherche de la prospérité économique doit rester subordonnée au développement humain. « La recherche de la prospérité économique qui passe par le développement matériel, la recherche et l'innovation, doit être placée au service du développement humain et de la préservation de la planète et doit intégrer la préoccupation du partage équitable de la richesses ; les mécanismes... » (jusqu'à la fin du paragraphe 5).

Principe 7 :

Proposition de remplacement du mot « unité » par « union ».

Groupe Chinois

Nous aimerions vous présenter l'idée de nos propositions ; à notre avis, la Charte des responsabilités humaines devrait être différente de celle des Droits de l'Homme. Attacher plus d'importance à la notion d'éthique qui paraît présente au cours de l'élaboration de la Charte.

Au cours de l'élaboration du projet de la Charte, les auteurs ont mis l'accent sur ce qui est matériel et technique. Les valeurs éthiques n'ont pas été suffisamment prises en considération. Par conséquent, nous proposons de baser le projet de Charte des Responsabilités Humaines sur des valeurs éthiques, c'est-à-dire philosophiques, artistiques et culturelles. Ce sont ces valeurs là qui constituent l'origine des problèmes matériels et techniques.

Nous proposons de ne pas nous limiter à une correction de termes, mais de ré-établir une structure globale du projet. C'est pour cette raison que l'on a surtout corrigé la partie du Préambule et on a également rajouté un autre principe fondamental : c'est le plus important et il constitue la base des autres principes.

Préambule

Nous souhaitons apporter deux modifications au Préambule :

Modification 1^{er} paragraphe : « ...Cet impact fait apparaître de manière très aiguë un grand déséquilibre entre une technologie qui se développe très rapidement et des valeurs éthiques qui vont diminuant ».

4^{ème} paragraphe du Préambule : ...de moins en moins efficace. Le rôle d'orientation de la philosophie de l'art

et de la culture a été affaibli par l'abus du désir du matériel et surtout les valeurs éthiques ont été largement négligées.

Principe 1 :

Le plus important d'après nous. « Il faudrait que chaque être humain s'efforce d'avoir des connaissances éthiques communes. Etablir des relations plus raisonnables, plus équilibrées, plus harmonieuses entre les êtres humains et la société, la vie matérielle et spirituelle, l'homme et la nature. »

Ajout du mot : la recherche de la paix et du développement. Plutôt que établissement de la justice : « la justice dans la société et entre les êtres humains ».

Principe 2 :

Retrait de lutter pour et remplacement par « préserver ». Ajout de « chacun doit être responsable de sa dignité et sa liberté. Mais pour arriver à cette liberté et dignité, on devrait préserver liberté et la dignité d'autrui.

Principe 6 :

Au lieu de matériel, mettre « technique ».

Principe 7 :

« La globalisation et la pluralité des valeurs culturelles devrait se soutenir mutuellement. Dans la recherche d'unité pour faire face aux défis à venir, il faut attacher autant d'importance à l'innovation qu'à la tradition afin d'exploiter le potentiel de la diversité culturelle. »

Groupe lusophone

Nous pensons que le texte doit être un texte plus ouvert ; ce texte doit refléter les contradictions, les tensions, les consensus et les intentions. Il faut que le texte soit plus vivant. Le texte doit refléter les contradictions, les antagonismes, les intentions.

Il vaut mieux se poser les questions que suscite le texte plutôt que de donner des affirmations. Le texte doit aussi avoir une densité poétique qui exalte la vie. Cela implique la création de la culture de la paix. Nous insistons sur la notion de culture de la paix et non sur la paix elle seule. Retrouver le sens de la vie comme un acte d'enchantement. Il faut donc plus se pencher sur la philosophie du texte.

Nous trouvons que la notion du pouvoir n'a pas été assez évoquée dans le texte, dans tous ses sens : du pouvoir de créer au pouvoir répressif. La conquête de l'imaginaire est aussi importante, dans la mesure où la subjectivité interfère dans la marchandisation de la vie. « Tout s'achète et tout se vend » : idée trop répandue. Il faut qu'il y ait un changement radical entre de l'avoir à l'être.

Dans cette société basée sur l'avoir, les pouvoirs des moyens de communication sont trop présents : diffusion d'une esthétique de la violence. Le texte a des affirmations trop tranchées, manichéennes, qui disent des choses qui ne laissent pas la place à des opinions contraires. La question de la langue a été également évoquée ; mettre l'accent sur l'interculturalité, qui signifie apprendre avec l'autre, ce qui est plus fort que la tolérance.

L'efficacité n'est pas tout, n'est pas suffisante. Les questions éthiques sont importantes.

Nous souhaitons savoir pourquoi il y a ce présupposé qui dit qu'il devrait y avoir un gouvernement mondial. Il faudrait mettre l'accent sur les différentes formes de gouvernement possibles. Condamner les différentes formes de terrorisme, y compris le terrorisme d'Etat.

Manque : expliquer que le développement économique tel qu'on l'entend aujourd'hui est contraire à la préservation de la biosphère. Ce modèle de développement doit être condamné. Le fait que les Etats-Unis n'ont pas voulu signer.

Ce document ne doit pas être un document froid. On ne peut pas faire de transformations collectives sans des transformations individuelles. Il doit y avoir un équilibre entre le développement matériel et le développement intérieur. Impossibilité de suivre le modèle de développement actuel ; possibilité d'un développement de qualité en toute simplicité, et non un style de vie sophistiqué comme il y a en occident.

Ce texte doit être un appel, une interprétation au bonheur.